



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. · N° D'APPROBATION

G-200

DEC 10 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Director of the Legal Metrology Branch
of Consumer and Corporate Affairs
Canada under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statuaire
du directeur de la Métrieologie légale,
Consommation et Corporations Canada, à
la demande de:

Westech Industrial Ltd.
134 Forge Road, S.E.
Calgary, Alberta
T2H 0S8

for the following meters:

pour les compteurs suivants:

METER TYPE /
TYPE DE COMPTEUR:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Gas Chromatograph / Appareil de
chromatographie en phase gazeuse

Applied Automation Inc.
Pawhuska Road
Bartlesville, Oklahoma USA 74004

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

Optichrom Microtech NGA

Heating Value/Pouvoir Calorifique -
33.5 MJ/S.C.M. to/à 44.7 MJ/S.C.M.
(900 Btu/S.C.F. to/à 1200 Btu/S.C.F.)

Relative Density/Densité relative -
0.50 to/à 1.00

Ambient Operating Temperature Range/
Plage des température ambiantes de
service -
-30°C to/à 50°C

NOTE: This approval applies only to
meters, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 13 and 14
of the Electricity and Gas Inspection
Regulations. The following is a
summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les compteurs dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant.
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 13 et 14 du Règlement sur
l'inspection de l'électricité et du gaz
Ce qui suit est une brève description
de leurs principales caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION:

(1) The Natural Gas Analyzer consists of three independent operating micro-analyzer modules that function as a single unit. An electronic section contains all the necessary electronics for true single unit operation. The analyzer is temperature controlled for operation in unheated shelters. Nitrogen, carbon dioxide, methane through octane concentrations are analyzed and used for heating value and specific gravity calculations.

Interpretive programs are permanently stored in 40K EPROM. Data is stored in 16K RAM.

Local communication is by means of a keyboard printer over a serial communication line. Standard baud rates between 50 and 19,200 are available. Communication is available through three RS-232C communication ports for operating separately, or in parallel, either keyboard printers, a modem, or a computer terminal.

(2) Carrier Gas - Helium

The system analyzes the gas sample for component identification/relative concentration and computes the calorific power and relative density, in accordance with the method described in AGA Fuel Gas Energy Metering Report Number 5 (1976 Edition).

DESCRIPTION SOMMAIRE:

(1) L'analyseur de gaz naturel est constitué de trois modules micro-analyseurs indépendants qui fonctionnent comme une seule unité. Une section électronique comprend tous les circuits électroniques nécessaires au fonctionnement de toute l'unité. L'analyseur est à température contrôlée pour une utilisation dans des abris non chauffée. L'azote, le dioxyde de carbone et les alcanes C₁ à C₈ sont analysés et utilisés pour le calcul du pouvoir calorifique et de la densité.

Des programmes interprétatifs sont stockés en permanence dans une mémoire morte programmable électriquement (EPROM) de 40 Ko. Les données sont emmagasinées dans une mémoire à accès sélectif (RAM) de 16 Ko.

La communication locale est assurée par une imprimante à clavier branchée à une ligne de communication en série. Des débits standard en bauds variant entre 50 et 19,200 sont disponibles. La communication se fait par trois accès RS-232C permettant le fonctionnement séparé ou en parallèle soit des imprimantes à clavier, d'un modem ou d'un terminal.

(2) Gaz porteur - hélium

L'ensemble analyse un échantillon de gaz en vue d'identifier les composants et de déterminer leur concentration relative et calcule leur pouvoir calorifique ainsi que leur densité relative suivant la méthode décrite dans le rapport n° 5 de l'AGA intitulé Fuel Gas Energy Metering (édition de 1976).

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Accordingly, approval is hereby granted pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to sealing and marking are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and verification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types de compteurs identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 9(4) de ladite loi.

Le scellement, le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des compteurs sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Ils doivent être vérifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de scellement et de marquage sont définies dans les prescriptions établis en vertu de l'article 18 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 12 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06635-A856
PROJECT/Projet: AP-CL-86-0022

DEC 10 1987